

Déchets d'un patient Covid-19 en Wallonie?

Non ? Suivre les instructions des déchets standards.

Oui ? Suivez les instructions ci-dessous :

Déchets médicaux non dangereux (B1)

1. à éliminer via les déchets résiduels
2. dans des sacs bien fermés

- Équipements de protection individuelle (EPI) non-souillés (masques, gants, charlottes, ...)
- Restes de nourriture
- Rideaux jetables
- Papier et carton, y compris les magazines et journaux des patients, à l'exclusion des mouchoirs
- Déchets d'emballages



Rappel : Les déchets liquides et piquants => B2, voir ci-dessous

Déchets médicaux dangereux (B2)

En fûts et boîtes spécifiques agréés UN avec matériel tranchant/
coupant d'abord dans des conteneurs à aiguilles*

Entre autres :

- Tuyaux respiratoires
- Sang et dérivés sanguins
- Matériel de soins
- Matériel d'incontinence
- Poches urinaires vidées
- Matériel de soin tels que bandages, mouchoirs, sous-couches, ...
- Draps jetables contaminées par des liquides,
- Tous les fluides corporels :
 - Crachats
 - Le liquide d'aspiration
 - Urine
 - Matière fécale
- Scalpels, seringues, aiguilles, ...



ATTENTION ! Les déchets secs et les conteneurs à aiguilles vont
de préférence dans une boîte pour B2 en carton

*Disponibles auprès de votre collecteur

**Assurez-vous toujours que la fermeture est correcte. Pour cela, consultez les procédures relatives aux déchets.
Les fûts ou les boîtes visiblement sales doivent être nettoyés et désinfectés avant le transport.**